

Travaux préparatoires à la découvertures de la Savasse

Des travaux préalables à la découverte de la rivière Savasse vont être entrepris à compter du 1^{er} juin, avec quelques incidences, pour certains, sur la circulation.

Parmi les grands projets, imaginés par la Ville de Romans dans le cadre de sa politique d'attractivité, figure la découverte de la Savasse : cette rivière qui coule, à l'Ouest de Romans, cachée sous le trottoir, le long du quai Sainte-Claire, et qui poursuit sa course, enfermée dans son cercueil de béton, à travers la place de la Presle, pour se jeter dans l'Isère.



Ce projet, dit de renaturation, vise à permettre à ce site de retrouver un état proche de son état naturel initial. Il a nécessité de nombreuses études préalables (faune, flore, débit, pollution...) et nécessite aujourd'hui - avant de lancer le chantier proprement dit - des travaux préliminaires de dévoiement des réseaux : eaux pluviales, eaux usées, fibre optique, gaz.

Ces travaux débuteront à compter du 1^{er} juin et s'étendront sur une bonne partie de la période estivale. Ils auront, pour certains, quelques incidences sur la circulation.

⚠️ Durant tout le mois de juin, la chaussée sera ainsi rétrécie, quai Sainte-Claire avec, mi-juin, une circulation alternée sur trois jours.

⚠️ Du 24 juin au 8 juillet, une intervention sera réalisée au bas de la côte de Chapeliers sur le réseau de gaz. Durant cette période, la circulation sera de fait perturbée côté des Chapeliers.

⚠️ Du 4 au 28 juillet, ce seront des travaux d'assainissement avec la réfection, notamment du réseau d'eaux pluviales, sur la voie située, place de la Presle entre la rue Fontessort et le quai Saint-Claire. La chaussée sera rétrécie avec, durant trois jours, une circulation alternée.

⚠️ Fin juillet, début août, il sera procédé au déplacement d'un ouvrage de gaz, ce qui induira un rétrécissement de chaussée, au débouché du quai Dauphin, rue Chossigny.

D'autres travaux seront également réalisés, sans avoir d'impact sur la circulation. Il s'agit de :

- ☞ La suppression, à partir de juillet, de l'éclairage public sur l'ex-parking de la Presle.
- ☞ La réfection, courant juillet, des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées de la cité de la Musique qui, pour l'heure, traversent la Savasse. Ces travaux nécessiteront de condamner une partie de l'accès à la Cité.
- ☞ La réalisation, toujours courant juillet, d'une tranchée qui contournera les jeux d'enfants du parc Mitterrand –sans en interdire l'usage- afin de dévier le réseau de fibre optique. Sachant que les jeux ne seront plus accessibles à compter du 1^{er} septembre et seront déposés.
- ☞ Le déplacement, côté commissariat, soit de l'autre côté du quai Sainte-Claire, de la station Libello, actuellement située côté cité de la Musique.
- ☞ La dépose de la passerelle qui avait été installée provisoirement pour permettre aux piétons de franchir sans risque l'ouvrage fragilisé de la Savasse et de rejoindre le parc Mitterrand et la Maison des associations. Un autre cheminement piéton sera proposé.
- ☞ La dépose, en août, du grand portail et des deux piliers qui marquent l'entrée actuelle du parc Mitterrand.

A noter : Les travaux de découverte de la Savasse débuteront en fin d'année, selon un planning concentré afin de ne pas perturber les chauves-souris qui quittent leur habitat (l'ouvrage béton qui canalise la Savasse) d'octobre à avril. Il s'agit donc d'anticiper tout ce qui peut l'être. De fait, l'analyse des offres pour la réalisation chantier est en cours.
